

METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information et de Consultation de Stave

Salle des Heures Saines

Le 15 avril 2025

Présents : 21 personnes dont 1 élue et 2 agents FRW

- **Citoyens :**

Chevalier Christelle
Wauthier Virginie
Pirson Catherine
Massinon Laëtitia
Denis Anna
Bricoult Jonathan
Vandenberghe Mélanie
Bernard Jacky
Thiry Danièle
Huys Michel
Stevaux Joël
Sambon Frédérique
Fraiture Philippine
Degueldre Clara
Vandenberghe Amandine
Polet Magali
Un citoyen anonyme

- **Élue :**

Françoise Léglise, Échevine en charge du PCDR

- **Pour la Commune de Mettet :**

Virginie Delsaut, agent-relais communal du PCDR

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**

Amandine SENTE, Agent de Développement
Matteo PILATI, Agent de Développement

Principaux acronymes :

| | |
|------|---|
| AD | Agent de Développement |
| CLDR | Commission Locale de Développement Rural |
| DD | Développement Durable |
| FRW | Fondation Rurale de Wallonie |
| GT | Groupe de Travail |
| IC | Information et Consultation |
| ODR | Opération de Développement Rural |
| PCDR | Programme Communal de Développement Rural |

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les citoyens s'étant déplacés pour cette réunion, étant donné qu'une opération de développement rural ne peut être menée sans participation citoyenne. Elle les remercie également de leur présence qui laisse à penser qu'ils sont attachés à leur village et à son développement.

Elle présente les Agents de Développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati.

Partie « Information »

Mme Sente débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont, dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : organisation, structure,... ;
- l'ODR et ses caractéristiques principales ;
- la diversité des thèmes et des projets ;
- les étapes déjà franchies du processus ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ses 6 parties ;
- le processus participatif ;
- les raisons de se lancer dans une ODR ;
- les partenaires impliqués ;
- les informations relatives à la première ODR menée par la Commune de Mettet ;

A l'issue de cette présentation, une citoyenne s'interroge sur les missions du Bus Multiservices de la Commune. Il est précisé que ce dernier est à considérer comme un bureau mobile qui se déplace dans les différents villages pour proposer des services aux citoyens (service population, service jeunesse, etc.).

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Mr Pilati propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments quant à la vie à Stave et dans l'entité de Mettet, ainsi que l'évolution souhaitée de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, les habitants sont interrogés dans un premier temps sur **leurs visions de la vie communale**. Ils doivent partager les mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- Convivialité
- Dynamique
- Accueil
- Chaleureux
- Festif !
- École
- Division géographique
- Identité villageoise
- Esprit de clocher
- Insécurité routière
- Vitesse
- Manque de commerces
- Manque de transports en commun
- Importance de la voiture
- Circuit Mettet

Ensuite, il est proposé à la population de se prononcer par rapport à **la vie à Stave et dans l'entité de Mettet aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Mr Pilati pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Mettet ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

| Points positifs | Points négatifs |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Attrait touristique et économique du circuit de Mettet• Présence du Ravel• Présence d'associations rassembleuses dans le village• Village dynamique• Folklore• Cadre de vie• École dynamique• Stavois sont sympathiques• Présence de la salle (très belle) et ses abords = lieu de festivités, lieu de rencontre• Bonne communication dans la commune et dans le village | <ul style="list-style-type: none">• Circuit de Mettet : problème de mobilité, insécurité routière, nuisance sonore• Division du village en deux par la Nationale• Accès compliqué au Ravel• Vitesse dans le village• Manque d'un espace de jeux pour les enfants (mauvais état des jeux existants)• Manque de transports en commun (dépendance à la voiture)• Mauvaise acoustique de la salle• Problème de crues (gros orages)• Dépôts sauvages à côté des bulles à verre près du cimetière → incivilités• Absence des agents de quartier |

| Points positifs | Points négatifs |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Bien situé par rapport aux commerces (de tout, à proximité) à condition d’avoir une voiture • Bien situé géographiquement : proximité des pôles (Charleroi, Namur, Dinant → 25 min) • 3 crèches et une 4^{ème} à l’étude + services d’accueillantes autonomes (ONE via CPAS) • Présence de 2 maisons de repos • Présence du GR • Balades éditées par Mettet Godasses | <ul style="list-style-type: none"> • Parkings « sauvages » à côté de l’école et dans le village (manque de places de parkings dans le village, voitures garées sur les trottoirs, maisons divisées et donc augmentation du besoin en places de parking) • Dépendance à la voiture → non accès pour certains aux services, commerces et pôles (ex : jeunes) • Points nœuds vélo dans le village : peu et mal placés (chemin pas accessible pour tous les vélos) • Pénurie de médecins généraux : ils ne prennent plus de nouveaux patients |

Durant cette phase de consultation, plusieurs points ont été discutés :

- Concernant la vitesse excessive constatée sur la Nationale, la Commune précise qu’elle ne peut pas prévoir des aménagements sur cette dernière étant donné qu’elle est régionale. La Commune a interpellé la Région wallonne à ce sujet, mais sa réponse a été défavorable. Une citoyenne se demande si le nouveau Ministre de la mobilité a été interpellé à ce sujet. Madame Léglise précise qu’elle a rencontré Mr Desquesnes avec le Bourgmestre et que cette problématique a été discutée (ce problème ne concerne pas que Stave mais aussi d’autres villages de l’entité).
- Concernant les risques d’inondation, la Commune est en train d’identifier les endroits où des aménagements seraient nécessaires pour limiter ceux-ci. Des subsides de la Région wallonne permettraient de financer ces aménagements.
- Un citoyen se demande si les agents de quartier ne pourraient pas passer plus fréquemment car il constate que des enfants roulent en moto et quads dans le village à toute vitesse.
- Une citoyenne se demande si des aménagements ont été ou seront prévus aux abords des écoles pour en signaler la présence et faire ralentir les automobilistes (carrés de couleur). Ceci a bien été fait.
- Un citoyen signale la disparition d’un chemin de promenade car ce dernier a été labouré par un fermier

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur **la vie à Stave et dans l'entité de Mettet demain**. Mr Pilati demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

| Souhaits | Craintes |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Aménager les accès au Ravel • Plaine de jeux pour les enfants • Travaux d'insonorisation de la salle • Création d'ouvrages pour limiter les inondations • Sécurisation les abords de l'école (traversée sécurisée via les grands-parents (Papy-mobiles ?)) • Organisation du parking à proximité de l'école • Voitures partagées • Trouver des aménagements temporaires pour limiter l'impact du trafic (et vitesse) lors du contournement du circuit quand des événements sont organisés • Aménager la rue de l'Eglise pour faire respecter la limitation à la circulation locale • Projet intervillage dans le cadre de BeWapp • Projet intervillage pour cohésion sociale entre les villages • Réaliser un passage piéton près de la boulangerie (refusé par RW) • Création de trottoirs le long de la Nationale (très fréquentée) et dispositifs pour ralentir le trafic • Sécurisation des traversées du Ravel • Améliorer la communication entre la Commune et les comités • Préservation des petits chemins pour les balades • Profiter des bois autour du village (privés) • Panneaux de promenades et points d'intérêt aux abords du Ravel et dans le village, pour les touristes | <ul style="list-style-type: none"> • Agrandissement du village → perte du caractère villageois, convivial et festif → village dortoir • Création de lotissements (permis d'urbanisation) |

| Souhaits | Craintes |
|---|----------|
| <ul style="list-style-type: none"> Développement d'un projet TOTEMUS sur la commune (chemins de balade avec chasses aux trésors et QR-codes) | |

Lors de cette phase de la consultation, plusieurs discussions ont été menées entre les participants :

- Concernant les trottoirs sur la Nationale, il est précisé que la Commune ne peut pas en aménager sinon elle serait en infraction.
- Concernant le développement du village et la création de lotissements, la Commune précise qu'elle est actuellement en train de travailler à la création d'un nouveau Schéma de Développement Communal (SDC) posant les futurs règles de l'aménagement du territoire. Ce schéma devra suivre les balises du nouveau Schéma de Développement du Territoire (SDT) de la Région Wallonne, tout en précisant certains aspects pour qu'il colle mieux aux caractéristiques du territoire. Ce Schéma répond, notamment, à la directive « STOP béton » de la Région, qui prévoit la fin de l'artificialisation des sols, et donc des nouvelles constructions, en 2050. Le SDT ne prévoit qu'une seule centralité : Mettet-centre, en sachant que la densification des constructions devra se réaliser principalement dans les centralités. La Commune aimerait en ajouter une ou deux, et axer son schéma sur le recensement des zones peu propices à l'urbanisation en vue de prévenir les risques de crues et d'inondation. Le cahier des charges, pour désigner l'auteur de projet, est passé au Collège communal et le sera au prochain Conseil communal.
- Une citoyenne informe également qu'un groupement de citoyen du village a rentré un projet dans le cadre de l'appel à projets de la Fondation Roi Baudouin (Vis Mon Village) pour la création de jeux pour les enfants. Le subside est de maximum 5000€, ce qui n'est pas suffisant pour construire de telles infrastructures. Ils aimeraient dès lors créer une asbl pour organiser des événements dans le village et récolter des fonds pour la concrétisation du projet. La Commune précise qu'il n'est pas non plus impossible qu'elle intervienne pour la rénovation des jeux dans le village.
- Une autre citoyenne signale qu'une fête des voisins pourrait être organisée prochainement et que dans ce cadre, il serait peut-être possible d'organiser des récoltes de fonds pour le projet de plaine de jeux

La consultation se poursuit alors par un « **travail personnel** ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 15 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les **cing thèmes** qui leur semblent **les plus importants** de la **vie communale**. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/récurrance des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- Sécurité
- Ecoute
- Cadre de vie
- Folklore
- Communication
- Convivialité citoyenne
- Mobilité
- Intergénérationnel
- Convivialité
- Citoyenneté
- Proximité avec la Commune
- Ecole
- Propreté des rues, chemins, ruisseaux
- Convivialité entre les villageois
- Economie
- Nature
- Sécurisation (Ravel, mobilité dans le village)
- Folklore
- Possibilité de s'exprimer par ce genre de soirées
- Bon vivre
- Bien-être
- Transport
- Sécurité routière
- Proximité entre les villageois
- Social
- Respect
- Respect des agriculteurs
- Communication Commune/village
- Environnement
- Communication Commune/village
- Aspect intergénérationnel
- Cohésion entre les habitants
- Cadre agréable
- Aménagement du territoire
- Bienveillance
- Amitié entre habitants
- Education
- Aide communale pour les comités
- Intérêts sociaux
- Mobilité
- Festivités régulières

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du **village idéal** pour les habitants de Stave. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal, ... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- *Courtoisie envers les plus vieux, plus de covoiturage. Plus d'entraides avec le voisinage.*
- *Les gens se parlent, se respectent et font attention les uns aux autres, se connaissent et s'aident au besoin. Bon enfant.*
- *Il y a une plaine de jeux pour les enfants et un espace intergénérationnel avec de multiples activités.*
- *Ce serait un peu plus de transports en commun pour les personnes âgées. Rester dans le calme.*

- *Sécurité dans le sens large du terme (présence policière, écoute), sécurité routière, convivialité.*
- *Que nos rues soient sécurisées (circulation, trottoirs, école, RAVeL,...). Que les enfants puissent profiter d'une belle plaine de jeux, plus d'activités de village pour les 3x20.*
- *Plaine de jeux pour les enfants, accès au RAVeL (pont de la Gillette) et propreté des rues (incivilités).*
- *Activités pour les enfants et les jeunes, plus de transports en commun et garder l'esprit villageois.*
- *Intérêts pour le patrimoine. Un village attrayant, fleuri, voiries entretenues, vie active et artisanale passionnée. Lieu de regroupement social et convivial au cœur du village.*
- *Il y a un esprit villageois, de la sécurité autour de l'école, des festivités qui rassemblent les gens.*
- *Un espace de jeux pour les enfants / Le respect des usagers de la route / l'accès à l'école / Réseau internet (école -> paiements bancontact)*
- *Les enfants se déplacent en sécurité pour aller à la rencontre de leurs copains à la plaine de jeux. On peut accéder au RAVEL en toute sécurité par la rue de la Gillette en vélo.*
- *Il y aurait un esprit villageois, une bonne convivialité dans le village, de l'entraide.*
- *La circulation se ferait en sachant que les enfants jouent dans les rues, les gens n'y laisseraient pas leurs déchets dans les fossés et aux abords des bulles à verre. On pourrait se balader dans des sentiers tracés et bordés de haies. Les transports en commun seraient bien organisés.*

Sur ce même document, il était également proposé de faire part de sa **priorité** pour son **village idéal**. Voici les 14 priorités formulées :

- *Être heureux dans son village, qui est Stave.*
- *La sécurité n'est pas seulement une question de code de la route mais aussi et surtout le respect et la convivialité.*
- *Vivre à la campagne <3*
- *Prévenir les futurs stavois qu'ils sont dans un village : il y a des coqs qui chantent, des agriculteurs qui travaillent très tôt et tard.*
- *Respect et tolérance.*
- *Circulation ralentie rue Tienne des caves, rue de Biesmerée et H. Penet.*
- *Comité 3x20 -> jeux de société éventuellement en septembre à remettre sur pied.*
- *Ne pas agrandir le village de manière urbanistique (garder l'esprit convivial) car plus de personnes = plus de désaccords.*
- *Les enfants en sécurité !*
- *Des lieux d'échanges dans le respect des uns et des autres et de l'environnement.*
- *Une rampe d'accès au Ravel par la rue de la Gillette en poussette ou en vélo.*
- *Il y aurait de l'amusement et plusieurs festivités/moments qui rassembleraient les villageois.*
- *La sécurité dans les rues serait la première attention / Les abords des rues bien aménagés / Meilleure cohésion intergénérationnelle.*
- *Réhabilitation des sentiers.*

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Après cette dernière possibilité d'expression, les Agents de Développement présentent les suites de l'ODR.

Un document d'évaluation de la réunion est distribué aux participants pour qu'ils puissent donner leurs avis sur cette dernière. 16 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Mme Léglise conclut la réunion en remerciant les participants et elle invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Elle les informe également de deux appels à candidatures :

- Pour le Conseil Communal des Aînés (plus de 55 ans) : à envoyer avant la fin mai.
- Pour le Conseil consultatif de la personne en situation de handicap.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Amandine SENTE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
A.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 16 participants à la séance d'IC de Stave.

A la question 1 'Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?' :

15 répondants sur les 16 répondent par l'affirmative (« absolument »). La personne ayant répondu par la négative ne précise pas son avis.

A la question 2 'Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?' :

Tous les participants répondent par l'affirmative (« bonne répartition »). Un citoyen précise que tout était clair et bien défini. Un autre trouvait qu'il manquait une ligne du temps avec les différentes échéances.

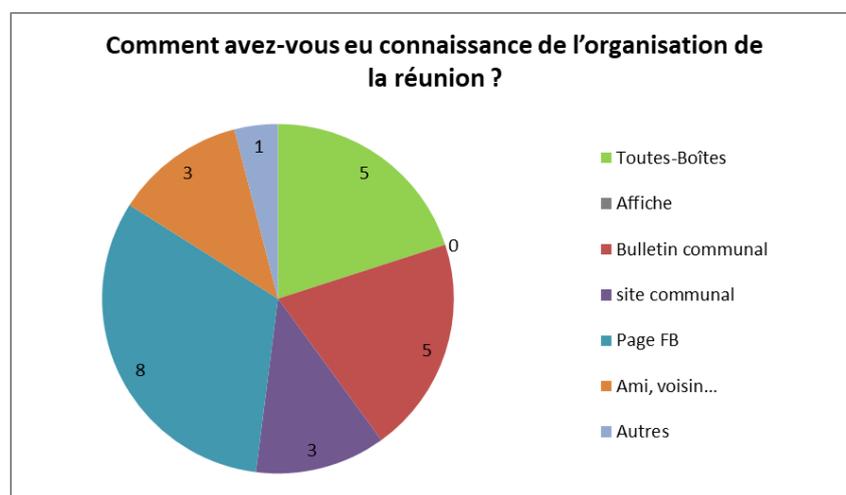
A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?' :

La totalité des participants répondent par l'affirmative, en signalant, entre autres :

- *Beaucoup d'idées positives.*
- *Tout le monde ne remarque pas la même chose.*
- *Cela permet d'avoir d'autres idées.*

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

On observe, grâce au graphique ci-joint, que c'est la page Facebook communale qui a été la plus « efficace » pour cette séance d'information et de consultation (8), suivie par le toutes-boîtes (5) et le bulletin communal (5). Le « bouche à oreille » et les affiches ont quant-à-eux été cités 3 fois chacun.



L'appréciation générale peut être qualifiée de **positive** comme le montre ce dernier graphique, avec 8 appréciations très positives et 7 positives.

